



Préfecture du Jura



Direction
Départementale
de l'Équipement

Jura

Service
Urbanisme
Habitat
et Construction

Études
Généralistes

**DELIMITATION
DE PERIMETRE
DE RISQUES
NATURELS
(géologie)
R. 111-3
DU CODE DE L'URBANISME**

DOSSIER D'APPROBATION

**SALINS les BAINS
BRACON**

5) PLAN DE ZONAGE DES RISQUES au 1/5000

BRACON

pour demeurer annexé à son arrêté de ce jour
LONS LE SAUNIER, le 18.1.88.

LE PRÉFET,
Pour la Préfecture,
et par délégation,
L'Assistant Chef de Bureau,

4, rue du Côté Marais BP 204 29015 LONS LE SAUNIER Tél. 04 35 23 23 23

Éditable: CRBA

LEGENDE

- ZONE 1** Secteur de risque majeur, toute construction interdite.
- ZONE 2** Secteur de risque maîtrisable, construction soumise à conditions spéciales selon étude géotechnique préalable.
- ZONE 3** Secteur de risque négligeable, mais pouvant ponctuellement nécessiter un avis géotechnique.
- ZONE 4** Secteur à risque d'inondation